

Pièces justificatives pour une REINSCRIPTION
Pièces nécessaires pour toute première inscription

- Photocopie recto/verso de la pièce d'identité (Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité)
- Photo d'identité
- Attestation CVEC (Contribution Vie Etudiante et Campus) 2026-2027, acquittée au CROUS (sauf pour les étudiants rattachés administrativement à l'UCM)
- Attestation personnelle de Responsabilité Civile Vie Privée pour l'année en cours (2024-2025)
- Certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté, si non fourni précédemment*
- Notification (recto/verso) d'attribution conditionnelle de bourse 2026-2027 délivrée par le CROUS ou CAMPUS France, si vous êtes boursier(e)
- Autorisation parentale pour vous inscrire, si vous êtes mineur(e) au moment de l'inscription

Pièces supplémentaires en fonction de votre formation

Double-Diplôme avec l'UCM Rattachement UCM (toutes les années)	<input type="checkbox"/> Quittance d'inscription ou certificat de scolarité de l'UCM (2026-2027)
Double-Diplôme avec TBS Rattachement TBS (toutes les années)	<input type="checkbox"/> Quittance d'inscription ou certificat de scolarité de TBS (2026-2027)
Double-Diplôme avec l'ENAC Rattachement ENAC (toutes les années)	<input type="checkbox"/> Quittance d'inscription ou certificat de scolarité de l'ENAC (2026-2027)
4^{ème} année/M1 Mutualisation sortante	<input type="checkbox"/> Quittance d'inscription ou certificat de scolarité de l'IEP d'accueil (2026-2027)
5^{ème} année en Double-Diplôme Externe avec un master hors IEP	<input type="checkbox"/> Quittance d'inscription ou certificat de scolarité de l'établissement d'accueil (2026-2027)
5^{ème} année/M2 Mutualisation sortante	<input type="checkbox"/> Quittance d'inscription ou certificat de scolarité de l'IEP d'accueil (2026-2027)
5^{ème} année Parcours Communication en Alternance	<input type="checkbox"/> Contrat d'alternance

* : La preuve de participation à JDC est obligatoire pour tout citoyen français (y compris né à l'étranger) qui passe un examen sur le territoire français jusqu'à ses 25 ans. Il est impossible d'obtenir un diplôme sans cette condition. Pour cette raison, l'administration se réserve le droit de vous demander votre attestation de participation à la JDC à tout moment de votre scolarité.

Si vous n'avez pas participé à la JDC, vous devez vous signaler auprès de votre centre de gestion via presaje.sga.defense.gouv.fr. Une convocation à la JDC vous sera rapidement communiquée et vous serez inscrit(e) avec un statut militaire « en attente de validation de la JDC » sur présentation de cette convocation. Après votre participation à la JDC, vous devrez présenter votre attestation de participation à l'administration afin que votre statut soit mis à jour. Tant que cela ne sera pas fait, l'administration devra vous redemander votre attestation de participation à chaque réinscription au minimum.

Pour toute question sur la constitution du dossier administratif d'inscription : apogee@sciencespo-toulouse.fr

Paiement des droits

Un lien de paiement vous sera envoyé sur l'adresse mail fournie lors de votre préinscription pour procéder au paiement en ligne de vos frais d'inscription.

Le paiement en ligne est fortement recommandé pour faciliter le traitement de votre dossier.

A titre exceptionnel, tout autre mode paiement souhaité devra faire l'objet d'une demande via l'adresse compta@sciencespo-toulouse.fr